

Art. 7. — Le présent Règlement est applicable à l'élection des membres du bureau.

La Société clot sa séance en procédant par voie de scrutin à la nomination d'un membre titulaire et d'un membre correspondant : M. Moreau, conseiller général de l'Aisne, proposé par le bureau, dans sa dernière séance, comme membre titulaire, et M. Saintdenis, greffier du tribunal de Château-Thierry, comme membre correspondant, ont été élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président déclare la séance levée.

SÉANCE DU 2 AOÛT 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le 2 août 1866, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Étaient présents : MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Renaud, vice-sécretaire, Barbey et Bigorgne, membres titulaires, le docteur Germain, membre correspondant.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la Société l'adopte sans observations.

Le président annonce qu'il a reçu pour la Société :

1° *L'Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie de Paris, pour 1865.* — Offert par cette Société ;

2° Une brochure de M. J. Sabatier, vice-président de cette Société, intitulée *Causerie sur l'As romain 1866.* — Offert par l'auteur ;

3° Un numéro des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 2^e Série, I^{er} volume de la page 128 à 278. — Offert par cette Société ;

4° Un numéro (n° 12), des publications de l'Académie de La Rochelle, intitulé *Choix des pièces lues aux séances 1866*. — Offert par cette Académie ;

5° Un numéro de la *Revue Africaine*, mai 1866, n° 57. — Offert par la Société historique algérienne ;

6° L'ouvrage de M. Périn, de Soissons, intitulé *Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne*. — Offert par un membre de la Société ;

La Société s'estime heureuse de posséder ces intéressantes publications, et elle charge son président d'être auprès des donateurs l'interprète de sa gratitude.

Le président communique une invitation faite à la Société par le Comité archéologique de Senlis pour une réunion qui devait avoir lieu le 31 juillet et le 1^{er} août derniers. La Société regrette d'avoir été tardivement prévenue de cette intéressante solennité, à laquelle tous les membres auraient été heureux de s'associer.

Une autre réunion savante, les *Assises scientifiques de province*, s'annonce pour le mois de janvier prochain ; elle aura lieu à Nice en même temps que la 34^e session du Congrès archéologique de France. La Société espère que quelques-uns de ses membres pourront répondre, malgré l'éloignement, à l'appel du comité d'organisation de cette solennité archéologique.

Après ces diverses communications, M. Bigorgne de Marigny rend compte des travaux contenus dans le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1865, 2^e semestre. Il signale notamment, dans un Mémoire très intéressant de M. le Dr Floquet sur les Monuments druidiques, de nouvelles preuves à l'appui de cette opinion que les Celtes connaissaient la sidérurgie avant la période gallo-romaine, et qu'ils ferraient leurs chevaux comme les peuples plus civilisés. Une discussion s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part M. Bigorgne, M. le Dr Germain et M. Barbey.

M. Bigorgne cède ensuite la parole à M. Barbey, qui présente à la Société une trouvaille d'un grand intérêt artistique et archéologique; c'est la tête et le cou très finement ciselés d'un âne en bronze qui semble avoir appartenu à un bas-relief antique, représentant le dieu Silène.

C'est la charrue qui a mis au jour ce reste de chef-d'œuvre dans un champ situé entre Brasles et Verdilly, à l'est de la ville de Château-Thierry. M. Barbey promet de faire de nouvelles recherches dans cette localité où se trouveraient d'autres vestiges d'une riche villa romaine.

La Société accueille cette communication et la promesse qui l'accompagne avec un vif intérêt; elle exprime ses remerciements à M. Barbey, et l'engage à poursuivre des recherches si heureusement commencées.

Le président, avant de lever la séance, appelle l'attention de la Société sur un état des établissements religieux de la Ville, Chastel et Chastellenie de Château-Thierry, que donne le *Dictionnaire d'Espilly* en 1764. On y voit trois maisons consacrées au soulagement des malades et des pauvres, cinq communautés religieuses et cinq chapelles, dont l'une dédiée à saint Nicolas, entretenue par les bateliers de la Marne. La Société fait des vœux pour que quelques-uns de ses membres se livrent à l'étude des origines et de l'histoire de ces établissements dont les ruines sont sans doute encore sous nos pieds, et notamment pour qu'on retrouve, si cela est possible, leurs cartulaires.

La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1866

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le jeudi 6 septembre, sous la présidence de M. Hachette, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville